

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 SEPTEMBRE 2014

Ont Assisté à ce Conseil d'Administration :

Laurence Malherbe, Pierre Patet, Jean-Luc Perrin, Alain Ananos, Gérard Lhomme, Boris Petroff, Thierry Darrigrand,

Excusés : Claude Soret-Virolle, Bruno Paulmier, Frédéric Pin, Jean Ouachée, Geneviève Ancel, Guillaume Baudoin, Corine De Filipis, Sonia Kruskovic, Guillaume Baudoin, Jean-Louis Héno

1. Présentation du Labo d'Innovation Publique

Jérémy Guérard, jeune collègue récemment sorti de l'IRA de Lille et en poste à Bercy, présente le **Laboratoire de l'Innovation Publique** qu'il vient de mettre en place avec des anciens élèves de l'IRA de Lille. C'est une association qui croit aux valeurs du service public et veut donner la parole aux fonctionnaires ... et aux citoyens pour montrer son actualité et sa vitalité. Ce labo se veut lieu d'échanges et de réflexions sur l'innovation publique, c'est-à-dire l'innovation au service du public, qu'elle émane d'administrations d'Etat, hospitalières ou territoriales. Voire du secteur privé. Les premières réalisations de cette association toute jeune (créée en début 2014) consistent à ... se faire connaître : d'où un site internet : www.laboratoire-innovation-publique.fr.

Sont prévus des *Ateliers* destinés à alimenter la réflexion et des *Conférences*. La première Conférence est programmée le 28 octobre au CESE où Jean Paul Delevoye interviendra sur le thème de **l'approche participative, source de l'innovation publique**.

Pour ces jeunes collègues de l'Etat (... qui se sentent pus proches des fonctionnaires territoriaux que des Enarques...), l'innovation est méthodologique plus que technologique. Ils se veulent apolitiques et « asyndicaux »...(ce qui ne manquera pas de leur poser quelques problèmes d'identité dans l'avenir...).

L'adt/inet, par son CA, a confirmé tout l'intérêt qu'elle voyait à une telle démarche qui concerne, à l'évidence et au premier chef, le service public local.

Alain ANANOS nous présente également les travaux menés par la Chaire OPTIMA rattachée à l'Université de Pau, sous la Direction de David CARASSUS et qui cherche des partenariats avec des collectivités territoriales pour alimenter ses recherches sur l'innovation dans la gestion publique. A suivre, avec des contacts à prendre avec cette Chaire.

2. Mercato territorial

Les conséquences du fort basculement à droite connu lors des Municipales de mars se fait aujourd'hui pleinement sentir. Les 6 mois légaux de sérénité institutionnelle sont maintenant passés et décharges de fonction ou accords bilatéraux se multiplient. Les collègues en difficultés professionnelles ont très peu de portes de sortie.

La probable débâcle électorale à gauche des cantonales (en mars 2015), des régionales (en décembre 2015) et la réduction ou suppression des départements et régions vont encore dramatiser la situation !

Par ailleurs, on assiste à droite mais hélas aussi à gauche à une défiance vis-à-vis des cadres territoriaux et à une recrudescence jusqu'ici inconnue des recrutements de contractuels ou fonctionnaires d'Etat aux postes de direction des collectivités territoriales. Faut-il y voir une conséquence de deux phénomènes cumulatifs : une carence du débat public (il n'y a plus de distinction idéologique marquée droite/gauche) et l'acceptation d'une drastique compression budgétaire ?

Ceci plus le non cumul des mandats incitent les nouveaux magistrats locaux à s'intéresser à la gestion locale plus qu'à la politique. Et à privilégier des recrutements de collaborateurs « *qui ne parlent pas la langue territoriale* » et seront plus à même de supprimer postes et services !

Le CA réaffirme son soutien à tous les collègues en difficulté, privilégiant le réseau efficace mais discret à toute publicité contre productive.

L'Association envisage de s'associer aux démarches entreprises systématiquement par le SNDGCT pour contester tout recrutement contraire à la Loi et au statut.

Faut-il faire évoluer le statut en acceptant, aux côtés des dispositions sur les décharges de fonction, la possibilité de transactions conventionnelles (qui existent aujourd'hui mais sans base légale) ?

Ces questions doivent être mises à l'ordre du jour du rapprochement (dans le cadre de la Fédération : voire ci-dessous) des associations du cadre A territorial envisagé avec notamment l'AATF.

3. Symposium

Le programme est maintenant ficelé. Voir doc joint. (Hélas sans la participation de Carole Delga, secrétaire d'Etat qui nous fait part très gentiment de son indisponibilité à cette date).

Vérifier la présence de Véronique Robitaillie et de Dominique Lagrange.

Diffuser largement le programme en particulier auprès des cadres territoriaux de la région parisienne, des Fondations concernées, du Labo ESS, de Science Po etc.

Inviter l'AATF à s'associer à ce Symposium.

4. ETS et atelier adt/inet

Notre atelier « Citoyens prenez le pouvoir » se présente fort bien. Animé par Marcel Guénoun, il devrait faire appel à des techniques d'animations innovantes. Alexandre Jardin et Jo Spiegel ont confirmé leur participation. Des interviews filmés d'expériences danoises (avec Elke Loeffler) et tunisienne (avec Mona Dacri) seront projetés.

Par ailleurs nous nous félicitons d'avoir été entendus pour le choix de la séance d'ouverture de ces ETS où devraient intervenir Eloi Laurent, auteur d'un ouvrage « Le bel avenir de l'Etat Providence » aux Editions les Liens qui libèrent et Barbara CASSIN, philosophe très engagée, auteur de plusieurs ouvrages collectifs dont « l'Appel des appels, pour une insurrection des consciences » et plus récemment « Derrière les grilles, sortons du tout évaluation ». Nul doute que cette table ronde d'ouverture des ETS va susciter de l'intérêt et donner le ton de ces ETS !

Avec l'intervention le 10 décembre de Bernard Stiegler, ce devrait être de sacrés ETS !

Reste un détail à régler : l'inscription des retraités à 50 € et non 500 € !

5. Autres évènements en cours

Participation de notre association confirmée tant au séminaire de recherche « **haute fonction publique et gouvernance territoriale** » à Nice le 3 octobre (avec la participation de Claude Soret-Virolle) qu'aux **Assises de la Fédération nationale des Directeurs**

Site Internet : <http://www.inet.asso.fr> - SIREN 412 350 258 - APE : 913E

Présidente : Laurence MALHERBE - Hôtel de Ville d'Antibes Juan les pins- Cour Masséna BP 2205 06600

ANTIBES Cedex- laurence.malherbe@ville-antibes.fr

Trésorier : Cotisations / adhésion boris.petroff@free.fr 06 75 88 42 18

Secrétaire Général : Francis ASSAILLY - REMS - 2, esplanade Léo Lagrange 51100 REIMS

francis.assailly@mairie-reims.fr

d'Action Culturelle les 9 et 10 octobre à St Denis (avec la participation de Jacques Marsaud et Boris Petroff).

A noter le 7 octobre le **Festival international de géographie** à St Dié que suivra pour l'Adt/inet Jean Luc Perrin.

6. Marathorial

Avec plus de 100 participants venus de toute la France et enchantés de leur participation, ce fut une belle réussite sportive et festive. Un moment de grande convivialité et de dynamisme appréciés en ces temps moroses.

Le site de l'adt/inet publiera les résultats avec un commentaire rapide.

Prochaine édition le dimanche 6 septembre 2015, toujours en Ardèche dans la vallée de l'Eyrieux. Responsable : Boris Petroff.

7. Fédération des Associations du cadre A

Boris Petroff rend compte de son entretien début septembre avec Fabien Tastet, nouveau Président de l'AATF et initiateur d'une telle Fédération.

Cette Fédération n'aurait pas de personnalité juridique et toutes les associations du cadre A territorial conserveraient leur autonomie et spécificité. Ce serait un lieu de réflexions partagées sur le service public local et son organisation ainsi qu'un lieu d'expression unifiée face (aux côtés ?) des pouvoirs publics ou des médias.

Elle pourrait être lancée lors des ETS 2014 par une Conférence de presse commune à au moins 4 associations : l'adt/inet, l'AATF, le SNDGCT et l'Andass qui a confirmé lors d'une réunion récente de son bureau son total engagement de principe dans cette initiative.

Cette Conférence de presse pourrait annoncer des premières actions ou réflexions partagées dans les deux pans d'intervention de cette Fédération : la défense du métier de cadre territorial et la réorganisation des services publics locaux.

Le CA de l'adt/inet confirme son engagement dans cette Fédération sous la réserve fondamentale qu'elle se refuse à toute approche corporatiste. Et souhaite vivement que cette vision affirmée par l'équipe de Fabien Tastet lors de sa campagne électorale soit partagée par l'ensemble de nos collègues Administrateurs territoriaux.

8. Vie de l'adt/inet

La prochaine **Assemblée générale de l'adt/inet** sera convoquée le 10 décembre à Lyon dans le cadre des ETS. Elle se tiendra en même temps que l'AG de l'AATF.

Cette AG est une AG électorale : ce sera le renouvellement d'une part des membres du CA et de Bureau et Présidence. Laurence Malherbe, conformément à nos statuts, a confirmé qu'elle cessera son mandat à cette AG.

Faire au plus tôt appel à candidatures, notamment auprès des promotions récentes du CSM et cycles de DG.

Un CA consacré essentiellement à la préparation de cette AG est prévu le 4 novembre après-midi (veille de notre Symposium).

L'adt/inet a enregistré à ce jour **103 cotisations** (contre 117 l'an passé mais au 31/12/2013) dont plus de 60 « fidèles » c'est-à-dire à jour de leur cotisation ces trois dernières années. Beaucoup d'adhérents parmi les promos récentes (à partir de la promo 35). Mais aussi 10 adhérents qui n'ont suivi ni le CSM ni le cycle DG.

Premiers contacts chaleureux pris avec la **nouvelle directrice de l'INET**, Véronique Robitaillie, auprès de qui nous solliciterons un rdv dès son entrée officielle à l'INET (c'est-à-dire le 15 septembre).

La 49^{ème} promotion du CSM vient d'être recrutée. 20 collègues venant de tous horizons, plutôt jeunes et féminins... A suivre ... Sur les 32 candidats (20 femmes et 12 hommes), 20 ont été retenus (13 femmes et 7 hommes : une forte féminisation pour ce millésime !!!) avec une forte représentation des conseils généraux (inconnue institutionnelle oblige...), une répartition équilibrée des territoires (sauf pour le sud ouest) et 11 candidat(e)s entre 35 et 45 ans. L'information définitive se fera dans la semaine du 20 septembre, la nouvelle directrice de l'INET n'ayant pris ses fonctions qu'au 15 septembre et souhaitant légitimement prendre connaissance des dossiers.

9. Examen professionnel d'administrateur territorial

Nos craintes initiales se sont, hélas, confirmées malgré la présence et le travail effectif de plusieurs collègues dans le jury : c'est un concours (36 postes pour 800 candidats) dont les critères de réussite s'apparentent beaucoup à ceux du concours officiel et un concours dont l'admissibilité se fait sur dossier, sans aucun contact avec les candidats et sans épreuve écrite ou orale !!!

Certains candidats se sont vus déclarés non admissibles avec des commentaires plutôt laconiques !

Le CA condamne cette évolution statutaire qui ne peut que réduire la diversité des profils des dirigeants territoriaux.

10. Bibliographie

Les membres du CA font part de leurs lectures (dont ils feront une fiche de lecture sur notre site) et notamment :

- Fonctionnaires et alors ! de Carole Knoll aux éditions EYROLLES
- La démocratie aux marges, de David Graeber aux éditions LE BORD DE L'EAU
- La violence des riches, de Michel PINCON et Monique PINCON-CHARLOT

La séance est levée à 12H30, prochaine réunion le 04 novembre à 15 heures pour préparer notre prochaine Assemblée Générale.